© Drogues Info Service - 30 mai 2025

Vos questions / nos réponses

alcool et dépression

Par Profil supprimé Postée le 03/03/2020 21:12

> voila j'ai 48 ans et j'ai une dépendance à l'alcool depuis l'âge de20 ans suite au décès de mon père je n'ai aucun suivi médicale, psychologique pour cette dépendance mais j'ai une dépression depuis 3 ans cause de séparation/divorce je suis un traitement pour celle ci suivi par un psychiatre et une infirmière. je pense que la dépression est lier avec le faite que je je me suis mis à boire pas loin de chez moi il y a un centre de soins d'accompagnant pour addiction(csapa) et je me demandais si je peu me renseigner si je ne pourrai pas avoir un suivi médicale et psychologique en consultation ambulatoire et faire aussi des séance de groupe pour en parler. merci de m'avoir lu

---

Mise en ligne le 04/03/2020

Bonjour,

Un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) serait effectivement un dispositif de soins particulièrement indiqué et adapté pour que vous puissiez être aidée face à l'ensemble de vos difficultés. S'il s'agit de lieux de soins dédiés à la prise en charge de personnes souffrant de consommations problématiques, l'attention est tout à fait portée dans le même temps sur les éléments de vie ou de personnalité qui ont pu fragiliser et conduire à ces usages excessifs de produits.

La proposition de soins réside le plus souvent dans de l'accompagnement ambulatoire, via des rendez-vous réguliers auprès des différents professionnels de l'équipe, en général un parallèle est proposé entre suivi médical et psychologique (social si nécessaire). Le fait d'avoir sur place une équipe pluridisciplinaire (médecins, psy, travailleurs sociaux) permet d'appréhender chaque personne dans la globalité de ses difficultés.

Les consultations en CSAPA sont individuelles, confidentielles et gratuites. Certains de ces centres proposent en plus de suivi individuel et à ceux qui le souhaitent de participer à des groupes de parole ou des ateliers à visée thérapeutique ce qui peut être tout à fait complémentaire en termes de mode de résolution des difficultés.

N'ayant pas de précision sur votre lieu de résidence et donc sur la localisation du CSAPA proche de chez vous, nous ne pourrons pas vous dire la gamme de soins qui y est possible. S'il est important pour vous

d’avoir ce complément d’information avant d’engager des démarches, n’hésitez surtout pas à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.